

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 27 novembre 2014

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI**

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le jeudi 27 novembre 2014 à compter de 17 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Jacques Ducharme.

Est absent le conseiller Louis Roy.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Marie-France Moquin
	Charles Barbeau	Jean Lévesque
Mmes	Suzanne Lessard	

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 25 novembre 2014 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJET:

.- Vente du 46, rue Principale

RÉS 636-11-14 VENTE DU 46, RUE PRINCIPALE

CONFORMÉMENT à la résolution 589-08-14 adoptée par le conseil municipal lors de la séance spéciale tenue le 14 août 2014;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le Maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de vente rédigé par le cabinet des notaires Ménard et Paquette en faveur de la vente du 46, rue Principale, à la compagnie Imaginatec Inc.

ADOPTÉE

RÉS 637-11-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière